

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2011011

Signataire : C. PETITJEAN

OBJET : Signature d'une convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association des Avocats et Juristes Franco Berbères partenaire assurant des permanences juridiques spécialisées en droit du travail à la Maison de Justice et du Droit d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Vu le projet de convention,

Considérant la nécessité de développer les actions d'accès au droit et d'informations juridiques notamment en matière de droit du travail au sein de la Maison de Justice et du Droit,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la ville et l'Association des Avocats et Juristes Franco Berbères pour des permanences juridiques spécialisées en droit du travail au sein de la Maison de Justice et du Droit.

La dépense de 4 000 euros (inscrite au budget municipal) en résultant sera inscrite au 901-6574-110

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué